



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Vendredi 09 février 2024

Clubs présents ou représentés :

Athis-Mons, Dourdan, Draveil-Sénart, Egly, Etampes, Etrechy, Grigny, La-Ferté-Alais 2, Les Ulis, Lisses, Massy, Menecy, Monthéry, Morangis, Morsang-sur-Orge, Orsay, Quincy-sous-Sénart, Saintry-sur-Seine, Sainte-Geneviève-des -Bois, Soisy-sur-Seine, Villabé, Wissous

Soit 22 clubs sur 31 en Essonne, représentant 120 voix sur 145

Clubs absents :

Draveil-Orme, Forges-les-Bains, Gif-sur-Yvette, Palaiseau, Marcoussis, Saint Vrain, Saulx-lès-Chartreux, Villebon-sur-Yvette, Villemoisson-sur-Orge.

Invités : Claude PORTE, Maurice LANGRY

Ouverture de l'AG ordinaire : 20h10

Le Quorum est atteint avec 120 voix représentées dont 1 pouvoir. L'assemblée peut délibérer sur l'ordre du jour.

Mot de la Présidente

La Présidente ouvre l'Assemblée Générale et salue l'ensemble des responsables/représentants clubs présents et réclame un instant de silence en mémoire des archers disparus cette saison et présente ses condoléances à leurs proches.

Remerciement

Cette Assemblée Générale a une tournure inhabituelle et commencera par des remerciements

Raphael HODOROABA, notre ancien trésorier, plus de 25 ans d'investissements, qui a souhaité arrêter du fait du retrait de Philippe LETARTRE avec qui il a collaboré.

Un grand merci à lui et à son investissement

Claude PORTE, arbitre départemental, qui a marqué notre département, avec notamment 23 années d'arbitrages dévouées à sa passion, un poste de PCDA.

Une récompense, au nom du Comité et des archers de l'Essonne lui est remis.

Discours de notre présidente

CLAUDE

C'est avec une grande émotion que je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à un individu qui a marqué notre communauté sportive de son empreinte indélébile. Nous nous réunissons ici pour saluer et exprimer notre profonde gratitude envers un arbitre dont la carrière exemplaire touche à sa fin après 23 années dévouées au service de notre passion commune.

Tout au long de ces années, Claude a été bien plus qu'un simple officiel sur le terrain. Il a été un pilier de notre communauté, une figure respectée et appréciée par tous ceux qui ont eu le privilège de croiser son chemin. Sa discrétion, son engagement sans faille envers le fair-play, son intégrité inébranlable et sa capacité à maintenir le calme dans les moments les plus tendus ont fait de lui un modèle pour les futures d'arbitres.

Au-delà de ses compétences techniques indéniables, c'est sa passion pour le tir à l'arc, sa volonté de toujours faire respecter les règles avec justesse et sa bienveillance envers les joueurs et les entraîneurs qui ont fait de lui un arbitre exceptionnel. Son impartialité et son sens du devoir ont été salués à maintes reprises, et il laisse derrière lui un héritage dont nous pouvons tous être fiers. A Mennecy, il a été pendant des années le Premier adhérent de la saison, présents sur tous les concours, et ne lâchant pas sa licence tant que la relève ne s'est pas manifestée. Une fidélité à toute épreuve ! Alors, lorsque le 15 janvier lors de ton dernier concours en tant qu'arbitre, tous les archers présents se sont arrêtés pour te rendre hommage, ce n'est que pour te dire un immense MERCI.

Merci pour ces années de service dévoué, pour ton engagement sans faille envers notre sport, et surtout, pour avoir incarné les valeurs d'intégrité et de respect qui font de toi un véritable modèle à suivre.

Alors que vous entamez ce nouveau chapitre, nous te souhaitons de profiter pleinement de ta retraite bien méritée.

Un grand merci à lui pour ces années de service dévoué et son engagement sans faille envers notre sport

Philippe LETARTRE, notre ancien président

Remerciements de Jean Michel CLEROY, président de la FFTA



MERCI Philippe.

C'est avec plaisir que j'écris ces mots.

Philippe LETARTRE est un archer passionné, engagé et défenseur de notre discipline.

Passionné ; depuis 1981 ! 43 ans de pratique au sein de la fédération, et actuellement archer en Barebow !

Engagé ; dans des fonctions d'éducateurs ; initiateur, entraîneur, arbitre, mais aussi en tant que dirigeant. Il a occupé les postes de Président de club et de trésorier pour le CD 91 puis au sein du comité régional. Mais c'est surtout à la tête du département de l'Essonne qu'il a œuvré pour accompagner les clubs dans leur structuration et dans la professionnalisation.

Défenseur ; Il est un fervent défenseur pour le développement de la pratique du para-tir à l'arc. Il a représenté le comité départemental dans les instances. Il a été le porte-parole des clubs, des archers à tous les niveaux.

Voici résumé en quelques phrases l'engagement d'un homme qui est resté fidèle à ses engagements.

Au nom de la fédération, je te remercie Philippe.

Continue de prendre du plaisir, et à bientôt.

Le Président

Jean-Michel CLEROY

Remerciements de Maurice LANGRY – Président de la ligue, anciennement Président du département de l'Essonne ayant connu Philippe comme trésorier. Il le salue ce jour avec un grand remerciement pour tout ce qui a été fait.

Philippe,

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour rendre hommage à un homme dont le dévouement et l'engagement inébranlables ont façonné l'histoire de nombreux clubs, mais «également de tout le département de l'Essonne dans le domaine du tir à l'arc. Après 43 années de service dévoué, Philippe a décidé d'arrêter tous ses mandats et de prendre sa retraite, laissant derrière lui un héritage remarquable qui continuera d'inspirer les générations futures.

Depuis sa première année de licence en 1981 aux Archers de la Tour en tant que simple archer, Philippe a été un exemple vivant de passion, de détermination et de générosité. Au sein du Comité Sa vision et son leadership ont guidé notre structure à travers les hauts et les bas, faisant de lui un pilier sur lequel nous avons pu nous appuyer grâce à sa mémoire. Son dévouement et son amour pour notre sport ont été le moteur de nombreuses réalisations, et son impact sur notre communauté ne peut être surestimé.

Au fil des décennies, notre président a consacré un temps précieux, sacrifiant ses propres intérêts pour le bien-être du Comité et de ses membres. Son dévouement sans faille, sa détermination et sa capacité à rassembler les gens ont été les clés de notre succès collectif. Chaque flèche tirée, chaque victoire remportée, chaque moment partagé sur le pas de tir est le reflet de ton engagement indéfectible envers les archers, les archers handis, les jeunes, ...

Cher président, aujourd'hui, nous voulons vous exprimer notre profonde gratitude pour tout ce que vous avez fait. Tu as été un président dont l'empreinte restera gravée dans nos mémoires.

Alors que tu tournes la page sur ce remarquable chapitre de ta vie, nous espérons que tu pourras profiter pleinement de ta retraite bien méritée. Puisses-tu trouver le repos, la détente et la satisfaction que vous avez tant mérités après tant d'années de dévouement.

Je te propose, cher Philippe de prendre la parole une dernière fois dans cette Assemblée Générale pour nous exposer le rapport moral et financier de cette dernière année.

Cher président, au nom de tous les membres des clubs de tir à l'arc de l'Essonne, je t'adresse nos plus sincères remerciements et nos meilleurs vœux pour l'avenir.

Merci pour tout.

Une récompense lui est remis au nom de tous les archers de l'Essonne.

RAPPORT MORAL 2023

Nous vous rappelons brièvement les valeurs de notre association :

- *Organiser, diriger, et développer la pratique du Tir à l'Arc sous toutes ses formes.
- *Promouvoir et enseigner la pratique du Tir à l'Arc.
- *Développer des actions sportives en faveur de tout public.
- *Créer et organiser les compétitions départementales.

Il est impératif de rappeler que ce travail ne peut se faire qu'avec le concours de tous les clubs et compagnies qui s'impliquent au quotidien.

Organismes de soutien :

- Contrat d'objectifs avec le Conseil Départemental
- ANS avec la FFTA
- Le fond de développement pour le sport

Nous remercions les bénévoles qui s'investissent pour le développement du tir à l'arc en Essonne, malgré les conditions difficiles que vous rencontrez tous. Nous savons que dans vos clubs, vous avez un engagement sincère de communiquer votre passion auprès d'un large public, de faire découvrir au plus grand nombre notre sport.

En 2023 : nous avons pu continuer les entraînements et les compétitions, merci à vous

Licenciés : Le nombre de nos adhérents en club progresse doucement. Nous avons un gros travail à faire pour retrouver nos effectifs d'avant la pandémie. Compétitions : en 2023, nous avons pu organiser avec vous les principaux championnats départementaux, ainsi que les rencontres Débutants qui fonctionnent bien, même si nos jeunes sont encore peu nombreux sur les pas de tir, les membres des commission Débutants et Sportive vont vous en parler.

Les installations du Comité sont vides en soirée, si un club ou un groupe d'archers veut profiter du pas de tir, c'est possible, il y a du chauffage, et le mur de tir est en état.

Le cours collectif du jeudi est en passe d'être plein, mais l'on peut ouvrir un autre créneau horaire le vendredi après-midi.

Nous attirons votre attention sur un problème récurrent, la communication, pour vous les clubs, mais aussi pour le Comité, la diffusion de l'information passe mal, et elle a souvent une grande inertie, que ce soit pour les formations, les compétitions, ou les stages, les archers ne vont pas sur le site du Comité, ou ne trouvent pas l'information, c'est souvent le bouche à oreille qui fonctionne le mieux.

Trésorerie (Raphael HODOROABA)

Rapport envoyé avant l'Assemblée Générale sans observation des clubs

Les charges.

- Matériel sportif, (ciblerie, stock, tee shirt, tenue d'arbitre)
- Salaire et charges, (diminution des charges exceptionnellement de 3000€ env)
- loyers, impôts, taxes, assurances, manifestations sportives (compétition, aide aux clubs), formation DE (4600€ prévu), amortissement et frais de déplacement et missions.
- On voit que les salaires et charges sont 75% des frais du comité.

Les produits :

- Prestation arc Essonne, subventions, cotisations, manifestations sportives, séjour, divers et heures CDTAE.
- Les heures de cours qui marchent plutôt bien à travers les clubs, les cours du jeudi, etc...

Bilan :

Positif de 433€ sans aide de la ligue ni FFTA sur le DE.

Subventions :

ANS/CD91/FDVA

Présentation du prévisionnel avec un scénario estimé avec un départ de Marie Odile NICOLAS cette 'été.

Commission Parcours (Gerard DELVAL – Alexis CRIBLEZ)

Parcours (Gérard D.)

Présentation des résultats des parcours et compétitions organisées,

CD Nature : 49 archers

CD Campagne : 42 archers : on espère mieux faire + découverte

CD 3D : 36 archers

Stage campagne en fev 2023 : 13 archers

Planification 2024 (théorie le 02 mars et pratique le 24 mars)

Commission Arbitrage (Mâamoun BERNICHI)

Effectifs : 21 arbitres essonniers dont 6 femmes.

4 vont prêter serment à l'AG de la Ligue en mars prochain

3 candidats en cours

Candidature pour juin

Remerciements à l'équipe des arbitres de l'Essonne.

Commission Formation (Romain BURNIER)

- Formation Encadrant fédéral, (16 archers 91 et 3 sessions)
- Formation continue (2 sessions – 15 archers du 91)
- Réunions des entraîneurs/encadrants notamment sur le thème des poussins.
- Sur le même thème, organisation d'un stage poussin avec les jeunes et leurs entraîneurs. Partage des bonnes pratiques

Alerte sur le para-archery, à prendre en main.

Anne rose de St Geneviève Des Bois va pouvoir être classificateur

36 FFSA à St Geneviève Des Bois (sport adapté)

Modification des classements par la FFTA qui fait diminuer le nombre de PARA Tir à l'arc.

Question sur le sport sur ordonnance/sport santé

Philippe Massy et Maxence Guthertz ont fait la formation.

Féminisation : 38% de femmes dans les clubs de L'Essonne

Commission Labellisation (Guillaume CORRE)

4 labels obtenus pour 4 demandes (Espoir pour Egly, Ambition pour Morangis, Mennecey et Morsang Sur Orge)

6 clubs sont actuellement labélisés dans le 91 :

Espoir : Egly jusqu'en décembre 2025 et Les Ulis jusqu'en décembre 2024

Ambition : Morangis, Mennecey et Morsang jusqu'en décembre 2025, Draveil jusqu'en décembre 2024.

Commission Débutants (Guillaume CORRE- Sandrine TARDIEU – Isabelle TISSOT)

En 2023 : Rencontres débutants (salle 10m à Marcoussis/15m Forges, Monthlery et Mennecey)

Ext TAE : Soisy et Morangis

Avec les jeux du Tir à l'Arc en juin 2023 aux Ulis

400 participations environ pour 19 clubs

Planification 2024 avec une compétition supplémentaire à 10m

10m : Morangis/Marcoussis

15m : Forges/ Egly / Athis Mons

TAE : Les Ulis et Ste Geneviève Des Bois

Jeux TAA à Marcoussis

201 participations à ce jour pour 18 clubs participants

Découverte parcours le 24 mars 2024

Appel à Candidature pour 2024-2025

Commission Sportive (Alexandre CHRETIEN- Gerard DELVAL)

Les Jeunes

Présentation des groupes Essonne de septembre 2023

Du fait du manque du candidat jeunes, orientation sportive sur les adultes.

10 jeunes 6 clubs en 2023 / 8 jeunes 15 adultes en 2024

Sortie sur le challenge Michel Vicomte avec Ishwar ANANDANE de MORANGIS en coach.

Organisation des séjours jeunes à Chamarande : mai 2023 : 11 jeunes / août 2023 : 15 jeunes

Planning 2024 : 15 au 19 avril : 15 jeunes à ce jour / 26 au 30 aout

Stages :

- Archers en mars 2023 : 5 archers
- Perfectionnement : 10 archers en octobre 2023
- Archers en décembre 2023 : 2 archers
- Réglages matériels : 13 archers
- Stage réglage arc classique : 9 mars

Trophée des mixtes organisés par Romain Burnier :

- 11 équipes classiques
- 3 équipes poulies
- 1 club extérieur
- Candidature à prévoir pour 2025

Compétitions

- CD Salle Jeunes à 18 m :63 jeunes en 2023 contre 57 en 2024
- CD Salle Adultes : 151 adultes en 2023 contre 149 en 2024
- CD TAE
 - o DN : 131 archers
 - o DI : 96 archers
- CD BEURSAULT : 99 archers

Votes : 22 clubs représentés soit 120 voix sur 145 voix maximales

Rapport moral : voté à l'unanimité à 120 voix

Rapport financier : voté à l'unanimité à 120 voix

Elections pour le bureau

Océane MARCHAND, Mathieu ALLIOT, René LEGOFF, Thierry DEPIERRE, Florent BAUDERE

Tous retenus pour le bureau avec 120 suffrages attendus et exprimés.

Suite à la réunion de bureau du 29 février 2024, le bureau a élu le comité directeur suivant à l'unanimité des votes :

Présidente : Sandrine TARDIEU

Trésorière : Océane MARCHAND

Secrétaire : Alexandre CHRETIEN

.....

Délégué à la FFTA : Conformément à l'article 8.5 des statuts de la FFTA, un appel à candidature a été fait pour être délégué à l'AG de la FFTA qui aura lieu le 23 et 24 mars 2024 : un délégué MAAMOUN BERNICHI d'ORSAY est élu en vote par bulletin secret à 120 bulletins exprimés et 120 votes pour.

Clubs ayant votés (nombre de voix) :

Athis-Mons (6), Dourdan (7), Draveil-Sénart Val-de-Seine (10), Egly (5), Etampes (9), Etrechy (4), Grigny (1), La-Ferté-Alais 2 (3), Les Ulis (5), Lisses (6), Massy (7), Mennecy (6), Monthéry (4), Morangis (7), Morsang-sur-Orge (6), Orsay (7), Quincy-sous-Sénart (6), Sainte-Geneviève-des-Bois (8), Saintry-sur-Seine (4), Soisy-sur-Seine (4), Villabé (2), Wissous (3)

Clubs n'ayant pas votés :

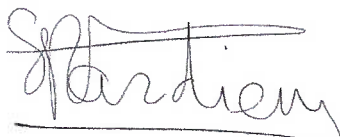
Draveil-Orme (1), Forges-lès-Bains (5), Gif-sur-Yvette (0), Marcoussis (3), Palaiseau (1), Saint Vrain (6), Saulx-lès-Chartreux (1), Villebon-sur-Yvette (3), Villemoisson-sur-Orge (5).

Point divers :

- Appel à candidature CD TAE DN
- Discussion concernant le CD Salle Adultes : les présidents font le choix de revenir à une version avec du Tir par équipes. Mandat à étudier

Levée de la séance à 22.30


Le Président
Sandrine TARDIEU



le Trésorier
Raphaël HODOROABA



Philippe LETARTRE



Isabelle TISSOT

